

8^{èmes} Rencontres internationales du
Réseau Interuniversitaire de l'Économie Sociale et Solidaire

Economie sociale et solidaire et développement - Mobilité et relocalisation

Appel à communications

Barcelone 8 & 9 mai 08

Le paysage planétaire subit depuis deux siècles des transformations radicales caractérisées par l'ampleur et la vitesse de circulation des biens et des personnes entre des entités auparavant relativement indépendantes les unes des autres (« les économies monde » de Braudel). L'autosuffisance et le commerce de proximité ont été remplacés par l'échange interplanétaire et l'interdépendance des économies mondiales. Le développement économique des pays riches s'est appuyé sur la déportation massive d'êtres humains (la traite négrière), l'exode de populations rurales vers les villes (l'industrialisation), le transfert international incessant de matériaux et de capitaux (la mondialisation), et cela dans le cadre de modes d'accumulation extensive et intensive. S'il a permis la création de richesses économiques, le développement marchand et capitaliste a entraîné des dégradations sociales (paupérisation, expropriations, acculturations forcées, discriminations, perte de la souveraineté alimentaire) et écologiques (saccage de l'environnement, raréfaction et privatisation des biens communs, mise en danger des équilibres climatiques et de la biodiversité).

La gravité de ces phénomènes conduit à réinterroger le développement lorsque celui-ci revêt une conception de l'économie historiquement datée et confondue avec la croissance sans limites de la production de biens matériels et de profits financiers au bénéfice d'une minorité et au détriment d'un nombre de plus en plus élevé des habitants de la planète, voire de sa survie. Cette conception produit aujourd'hui une intensification de phénomènes sources de conflits, comme les migrations forcées (apparition des réfugiés climatiques désormais plus nombreux que tous les autres), les tensions sociales au sein des sociétés « d'accueil » ou entre entités géopolitiques, les déséquilibres démographiques (dépeuplement versus surpopulation), la privatisation de biens communs comme l'eau et la terre, la dilapidation de réserves non renouvelables, les guerres pour les ressources, la déstructuration et la mise en concurrence des territoires.

Dans cet environnement, l'économie sociale et solidaire (ESS) expérimente des formes d'organisation socioéconomique qui remodelent la mesure de la richesse son contenu, la responsabilité sociale et écologique, l'équilibre entre les cultures, les hommes, les femmes, les biotopes. Elle intervient dans l'imbrication entre politique, social, production et régulation pour rétablir des trajectoires soutenables. En recherchant de nouvelles liaisons entre le politique, le social, l'économique et l'écologique, au lieu de la domination quasi exclusive de la logique économique, elle est un lieu d'invention de nouvelles formes de régulation des activités conciliant justice, solidarité et soutenabilité environnementale. En quoi cette posture peut-elle constituer une voie alternative de développement ? Cette voie peut-elle être envisagée dans une triple dimension, transnationale, nationale et régionale ? Quels sont les risques de banalisation, dévoiement voire répression qui la menacent ?

On examinera en quoi acteurs et chercheurs de l'ESS, consolident, réhabilitent, inventent des systèmes de production et d'échanges de biens et de services respectueux des écosystèmes et des solidarités sociales. comme mieux adaptés à la préservation des équilibres fondamentaux. Comment sont intégrées la vigilance sociale et environnementale, l'implication dans la décision

politique, la coopération de proximité entre producteurs et consommateurs, la solidarité internationale. Les modalités qui sous-tendent des réalisations et des recherches attachées à ces dimensions portent sur les enjeux de la relocalisation de l'économie et la coopération des territoires, le développement local, la démocratisation de l'entreprise, la réorientation de la finance, la reconversion des échanges Nord Sud, la promotion de la mixité sociale et culturelle. Ces thématiques alimentent les axes de réflexion proposés par ces VIIIèmes Rencontres Inter Universitaires de l'Economie Sociale et Solidaire. Sont invités à y contribuer ceux dont les recherches (théoriques ou expérimentales) dans les champs disciplinaires économiques, sociologiques, juridiques, historiques, politiques et du management, interrogent la nature et les formes que pourrait prendre un véritable développement.

Axe 1. L'économie sociale et solidaire et le phénomène migratoire

La plupart des pays européens, bénéficiant des niveaux de vie les plus élevés, sont confrontés à un afflux important de populations cherchant dans ces pays à améliorer leurs conditions d'existence pour échapper à la misère économique et ou pour fuir des dangers liés aux contextes violents de leur pays d'origine. Certains pays européens ont été dans un passé récent ou sont actuellement pourvoyeurs de main d'œuvre immigrée pour des raisons similaires (troubles politiques et misère). Leur union au sein de la Communauté européenne a favorisé des rattrapages et ils sont devenus eux-mêmes pays d'accueil pour des populations en recherche d'amélioration de leurs conditions de vie.

Par ailleurs, les données démographiques font apparaître le déficit de main d'œuvre jeune pouvant assurer l'équilibre de la pyramide des âges dans les pays de l'UE. Les gouvernements sont confrontés à plusieurs paradoxes : accueillir une immigration dite « choisie », privilégiant les hauts niveaux de compétence et réduire le nombre d'immigrés peu armés pour jouer leur rôle dans une économie de la connaissance (Lisbonne 2000), garantir la libre circulation des personnes à l'intérieur de l'espace européen et réprimer l'immigration clandestine, favoriser l'intégration culturelle des nouveaux arrivants tout en préservant leur droit à l'expression de leur identité culturelle.

Le constat oblige à reconnaître que les phénomènes de ségrégation dont souffrent les immigrés sont de type socio économique : relégation dans des zones d'habitat dévalorisées, voire absence de solutions d'abri régulier, exploitation économique des travailleurs allant jusqu'au travail au noir, répression orientée vers les nouvelles « classes dangereuses », discrimination culturelle voire racisme.

L'économie solidaire dont le fondement consiste à remettre l'économie au service de la cohésion sociale est naturellement concernée par la question migratoire. Dans sa recherche de développement équilibrée, l'économie solidaire joue un rôle non négligeable notamment en proposant des formules d'activité économique basée sur l'implication des individus, associée à des formes de développement de la personne (formation, initiation à la citoyenneté active, réactivation de réseaux de solidarité).

Quels sont les points communs et les aspects spécifiques aux situations des populations allophones dans les pays de l'UE, quels sont les enjeux d'une intégration de populations discriminées dans les sociétés d'accueil, quelles expériences conduites dans ces pays suscitent l'organisation de ces publics pour leur permettre de vivre dignement au sein d'un territoire qu'ils ont choisi comme pays d'accueil. On pourra ainsi tenter un panorama des dispositifs législatifs, des méthodes de lutte contre les discriminations et des expériences de développement local articulées autour de cette problématique. Il ne fait pas de doute qu'il s'agit de revaloriser le rôle de l'immigration dans l'imaginaire collectif, notamment comme vecteur de régénérescence de sociétés vieillissantes et support d'innovation sociale et économique

Axe 2. Solidarité et développement

Depuis plusieurs décennies, on observe le développement d'une économie populaire (informel) dans les pays du Sud. Elle est fondée soit sur l'initiative privée individuelle (activités de survie immédiate), soit sur l'initiative de groupements à caractère associatifs ou coopératif. Dans ce deuxième cas, l'économie populaire s'inscrit dans la dynamique de relations sociales de solidarité et de réciprocité. Dans les régions où les réseaux de solidarité présentent un certain degré de développement, il est possible d'entrevoir les germes d'une économie populaire solidaire, en formation dans les interstices de l'économie de marché, en connexion avec elle, et en même temps en opposition avec sa logique mercantile. Les groupements associatifs ou coopératifs ont souvent comme partenaires des associations de solidarité internationale. Ces dernières sont devenues l'un des principaux canaux de l'aide au développement, leurs projets cherchent à allier l'accroissement des revenus, du bien-être des populations bénéficiaires, avec la solidarité émanant des liens sociaux traditionnels ou nouveaux, en s'appuyant sur des relations de solidarité Nord-Sud. Ainsi, elles participent directement au développement de l'économie populaire solidaire dans les pays du Sud.

Par ailleurs, le concept d'économie solidaire est de plus en plus souvent mobilisé, pour analyser des dynamiques socio-économiques au Sud comme en témoigne l'émergence et la diffusion du terme d'économie solidaire en Amérique Latine, et en particulier au Brésil. Les débats au sein de la mouvance altermondialiste et plus largement de réseaux internationaux ont également contribué à élargir l'intérêt au Sud pour cette thématique.

L'économie populaire solidaire peut-elle devenir un levier pour le développement économique et social des pays du Sud ? Quelle est la signification de l'économie populaire solidaire dans les pays du Sud et quelles sont les réalités socio-économiques elle recouvre ? Quelle est son poids et son rôle dans la dynamisation des territoires ? Ses partenariats avec les associations de solidarité internationale sont-ils sources d'autonomie ou traduisent-ils une dépendance vis-à-vis de l'aide au développement ? Quel rôle joue-t-elle sur l'immigration et qu'elle est l'impact des associations d'immigrés au Nord sur son développement au Sud ? ...

Axe 3. Proximités et régulations locales

Le mouvement d'internationalisation des activités productives et l'accélération de la mobilité des capitaux au plan international s'accompagnent d'une double dynamique. D'un côté, des organisations de l'ESS tentent de se positionner dans ce processus d'internationalisation en construisant des dispositifs organisationnels souvent inspirés des pratiques capitalistes : inventivité des entrepreneurs collectifs et/ou risque de banalisation ? De l'autre, on observe un renforcement des dynamiques locales et un mouvement de territorialisation des activités productives et de la finance qui s'accompagnent du développement de partenariats publics-privés (PPP) et d'une transformation des régulations locales.

Six axes de questionnement et de réflexion sont privilégiés :

- Comment spécifier les facteurs d'ancrage territorial à travers des approches sectorielles, par filières, par clusters ou à travers les stratégies des firmes ? Peut-on caractériser des régimes territoriaux, des matrices territoriales ou encore des modes de régulation ?
- Les politiques publiques sont-elles susceptibles d'influer sur ces dynamiques ? : Comment cerner leurs effets structurants sur le territoire ? Peut-on identifier des idéaux-types de partenariats public-privé ?
- Quelle transformation pour les espaces de gouvernance entre le local et le global : comment appréhender les poly-gouvernances, les emboîtements et les enchevêtrements ?
- Comment analyser les formes de la proximité : réseaux territoriaux et capital social ?

- Les approches patrimoniales fondées sur l'articulation entre enjeux collectifs et intérêts privés permettent-elles de s'accorder sur ce qui peut-être partagé à l'échelle d'un territoire et plus largement sur la construction d'un bien commun ? Comment évaluer la création de ressources et les coordinations situées que l'ESS contribue à développer ?
- Alors que les mouvements de capitaux s'intensifient à l'échelle internationale, on voit se renforcer des dynamiques de mobilisation locale de l'épargne et des dispositifs de financements locaux : comment les caractériser et favoriser l'essaimage d'expérimentations innovantes (fonds de garanties, capital-risque, ...) ? Quelles sont les limites et les opportunités de telles dynamiques ?

Dans le cadre d'approches sectorielles ou territoriales, ces questions pourront être traitées en faisant référence à des études empiriques : services à la personne, finance sociale et solidaire territorialisée, accompagnement à l'emploi et à la création d'activités, productions locales et circuits courts de distribution, formes de gouvernance entre coopératives, mutuelles, associations et collectivités locales, ...

Axe 4. Economie solidaire et développement durable

L'économie solidaire permet de questionner la place de l'économie dans les sociétés ; elle est souvent présentée comme une modalité de "réencastrement" de l'économie, dans la tradition de Karl Polanyi. Même si les activités qui en relèvent intègrent souvent la dimension environnementale, l'économie solidaire doit plus explicitement penser (ou repenser) et donner concrètement du sens à une économie conçue également comme "écologie sociale et solidaire". Il s'agit bien sûr d'analyser les liens entre économie et société, dans la tradition de l'économie sociale et solidaire, mais également ceux entre économie, société et écologie. Il n'y a pas, en effet, de construction possible de sociétés humaines durables en dehors des écosystèmes.

Face à la crise écologique globale à laquelle sont confrontées, sous des formes différentes, l'ensemble des sociétés, la durabilité des activités humaines passe par une réorientation des modes de production et de consommation en fonction des contraintes écologiques et des exigences de justice et de solidarité. Pour faire face à l'augmentation continue des nuisances environnementales, à la ponction accrue d'énergies non renouvelables et en voie d'épuisement, au creusement des inégalités sociales et environnementales, aux exigences de la souveraineté alimentaire et pour mettre en place de nouvelles formes de coopération Nord-Sud, c'est un nouveau paradigme qui doit émerger, au lieu de la poursuite de l'utopie d'une accumulation illimitée de richesses. Cela suppose une interrogation sur la richesse, son contenu, la manière de la produire et de la répartir, une réduction des circuits de production et de distribution, la promotion des circuits courts. Rien de tout ceci n'est étranger à l'économie sociale et solidaire. Cela suppose également de nouvelles formes d'expression démocratique, pour permettre l'expression de choix collectifs vers une transition écologique.

De nombreuses expériences existent déjà, au Nord et au Sud, elles ne sont pas suffisamment visibles et explicites.

Cet axe se donne plusieurs objectifs :

- Faire apparaître et rendre visibles des initiatives qui ont explicitement une finalité écologique et produisent des biens et services environnementaux : énergies renouvelables, transports "propres", agriculture biologique, éco-construction, traitement des déchets et recyclage, jardins coopératifs, nouvelles formes de consommation coopérative, etc.
- Réconcilier économie et écologie ne peut se restreindre à la production de biens et services environnementaux. Comment intégrer la dimension écologique, au même titre que la dimension sociale, dans l'ensemble des entreprises de l'économie sociale et solidaire et, au-delà, que peut signifier la responsabilité écologique et sociale des entreprises ?

- Quels indicateurs privilégier pour mesurer l'impact écologique des activités ?
- En quoi l'économie sociale et solidaire peut-elle être un acteur essentiel des transformations sociales et écologiques à venir ?
- Quelles pourraient être des modalités de coopération originales entre acteurs du Nord et du Sud (Ong, associations, groupements de femmes, etc.) pour intégrer à part entière la dimension environnementale dans les projets de développement local ?
- Comment penser la mise en oeuvre de politiques de protection de l'environnement au Sud qui intègrent aussi les objectifs d'équité sociale et de valorisation des pratiques endogènes (exemple des aires protégées) ?

Axe 5. Concurrence et solidarités entre les territoires

Dans le contexte général du développement dit « durable » ou plus exactement « socialement soutenable » et dans celui, plus spécifique, du secteur de l'économie sociale et solidaire, la question des territoires et des solidarités rencontre un intérêt croissant au niveau des recherches académiques, chez les acteurs de l'économie sociale et solidaire eux-mêmes, ainsi qu'auprès des pouvoirs publics locaux et ce, quelle que soit l'échelle du territoire physique concerné. A tort ou à raison, il faudra le démontrer, l'économie sociale et solidaire se trouve investie de missions particulières telles que : la dynamique territoriale, la cohésion économique et sociales locales, la délégation de responsabilité de la définition et de l'animation des solidarités, des territorialités entre autres.

L'économie sociale et solidaire est perçue et parfois vécue comme un outil au service d'un territoire « isolé » du reste de la réalité socioéconomique et politique qui la porte : un territoire physique comme sous-espace indépendant d'un supra territoire, un territoire réticulaire libre de tout ancrage local physique, administratif ou économique. Cette vision est-elle tenable au moment où la question des impacts locaux de l'ESS se pose ?

A travers des approches pluridisciplinaires, cet axe cherche à offrir des éléments de réponses aux questions suivantes sans que celles-ci ne soient exhaustives :

- Quelle est l'épaisseur des pratiques des organisations de l'économie sociale et solidaire dans les processus de coopération et de co-production territorialisés ?
- Les territoires de l'économie sociale et solidaire font-ils « communauté » au service des principes et des services des solidarités ?
- Les territoires fondés sur une économie sociale et solidaire forte sont plus « performants » que les autres ? Pourquoi ?
- Comment les acteurs de l'ESS se coordonnent-ils sur les territoires ? Quels sont les tensions et les équilibres « situés » auxquels ils doivent faire face ?
- Qu'est-ce qui incite à la coordination sur un territoire, entre territoires lorsque les solidarités sont en cause ? En quoi consisterait le dialogue social territorial élargi de l'ESS ?
- Quels sont les pouvoirs territoriaux qui sont confiés à l'économie sociale et solidaire pour rendre plus « attractifs » les territoires ?
- Le modèle social européen et les méthodes ouvertes concertées sont-ils en mesure de faire de l'Union européenne un espace de l'économie sociale et solidaire « intégrée » ?
- Les relations dites « solidaires » entre le Nord et le Sud permettent-elles d'envisager un *autre* modèle de développement ?
- L'Europe de l'Est, en raison de l'orientation prise pour ses politiques sociales, ne risque-t-elle pas d'être éloignée d'un « futur » modèle européen d'économie sociale et solidaire ?

Economie sociale et solidaire et développement - Mobilité et relocalisation

APPEL A COMMUNICATION

Calendrier

Envoi des résumés de proposition de communication : 15 janvier 2008.

Réponse concernant la sélection des contributions : le 15 février 2008.

Envoi des contributions complètes pour publication sur CD- Rom et traduction : 1^{er} avril 2008.

Langues

Français, castillan et catalan.

Lieu

Université Abat Oliba CEU de Barcelone

Date

Jeudi 8 et vendredi 9 mai 2008

Contact

Les résumés de proposition de communication sont à envoyer, de préférence par courriel, à :

Carmen Parra - Université Abat Oliba CEU de Barcelone

Calle Bellesguard , 30

08022 Barcelona –Espagne

cparra@oesolidaria.org

Comité scientifique international

Nadine Richez-Battesti & Francesca Petrella (Aix-Marseille), Pascal Glémain (Angers), Jean-Robert Alcaras & Patrick Gianfaldoni (Avignon), Carmen Para (Barcelone), Danièle Demoustier (Grenoble), Bernard Eme (Lille), David Hiez & Eric Lavilunière (Luxembourg), Jérôme Blanc (Lyon), Laurent Fraisse (Paris), Gilles Caire (Poitiers), Odile Castel (Rennes), Geneviève Azam, Catherine Baron & Josette Combes (Toulouse), Laurent Gardin (Valenciennes).

8^{èmes} Rencontres internationales du
Réseau Interuniversitaire de l'Economie Sociale et Solidaire

Economie sociale et solidaire et développement - Mobilité et relocalisation

Barcelone, 8 & 9 mai 2008

Proposition de communication

Nom :

Prénom :

Fonction :

Institution ou structure de rattachement :

.....

Adresse :

.....

Pays :

Tel/Fax :

Courriel :

Intitulé de la communication :

.....

Dans quel axe s'inscrit la communication :

- Axe 1. L'économie sociale et solidaire et le phénomène migratoire
- Axe 2. Solidarité et développement
- Axe 3. Proximités et régulations locales
- Axe 4. Economie solidaire et développement durable
- Axe 5. Concurrence et solidarités entre les territoires

Mots-clés :

.....

**Cette fiche accompagnée d'un résumé (1 page maximum)
doit être envoyée, de préférence par courriel, avant le 15 janvier 2008 à :**

Carmen Parra - Université Abat Oliba CEU de Barcelone - Calle Bellesguard , 30
08022 Barcelona –Espagne

cparra@oesolidaria.org